

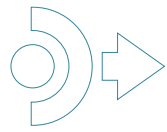
Plan **ÉTAT - RÉGION** pour la reconquête de la ressource en eau en Pays de la Loire

PREA - 29 JANVIER 2020



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*





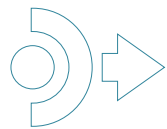
Déroulement présentation

Rappel du contexte

- Un état des eaux préoccupant
- L'eau, priorité de l'action de la Région et de l'État
- Des engagements communs inscrits au contrat d'avenir

Plan État - Région pour la reconquête de la ressource en eau → 37 engagements de l'État et de la Région pour :

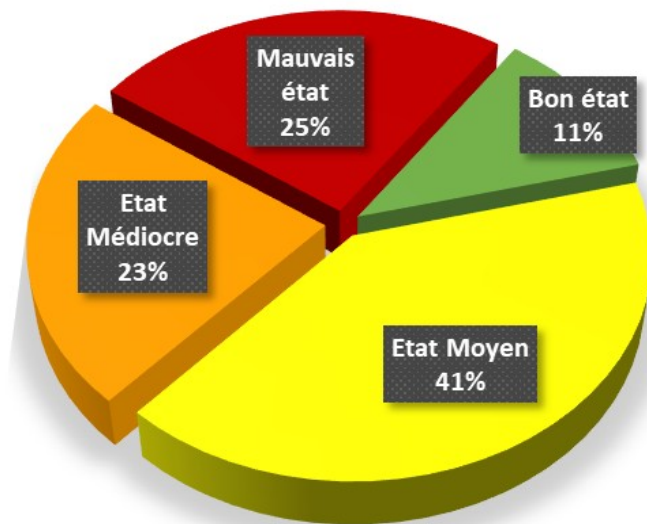
- Mobiliser les acteurs régionaux
- Améliorer la gouvernance et l'articulation avec autres politiques
- Accélérer la mise en œuvre des projets
- Augmenter les moyens consacrés



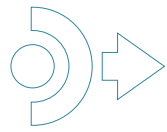
Un état des eaux préoccupant

État des eaux en région (Source : État des lieux Loire Bretagne 2019)

- 11% des masses d'eau superficielles sont en bon état écologique
- 25% sont en mauvais état

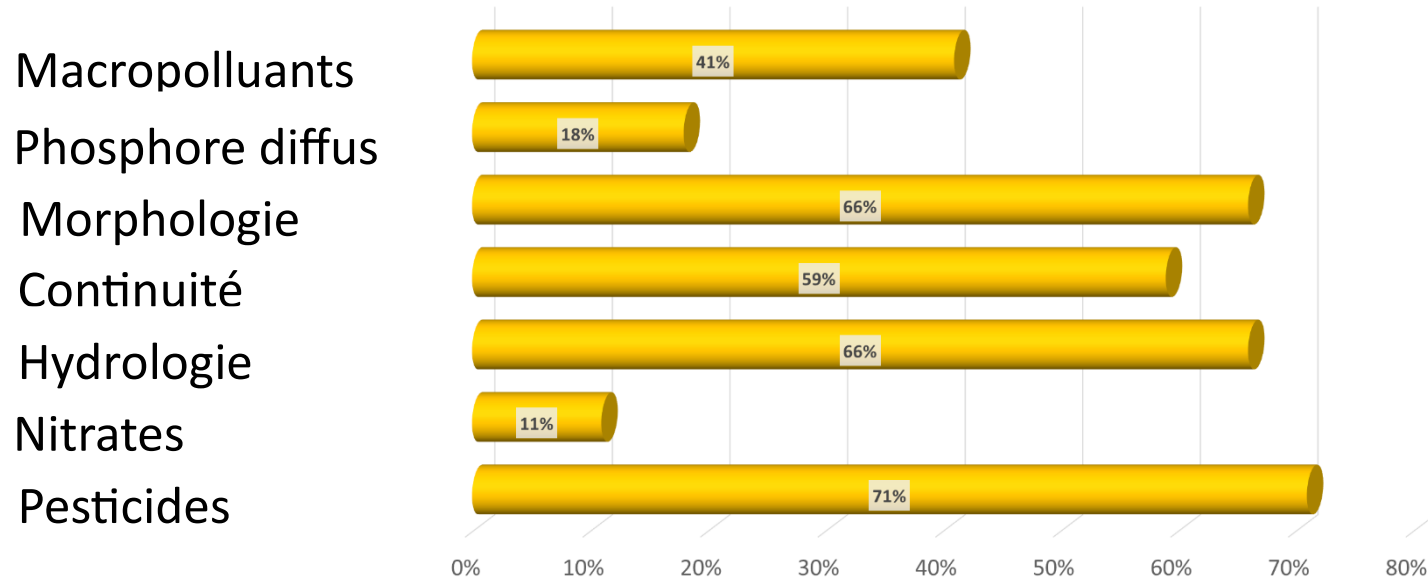


- 44% des eaux souterraines risquent de ne pas atteindre l'objectif de bon état majoritairement en raison d'une dégradation de leur état chimique



Un état des eaux préoccupant

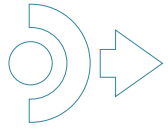
Principaux facteurs de déclassement (Source : État des lieux Loire Bretagne 2019)



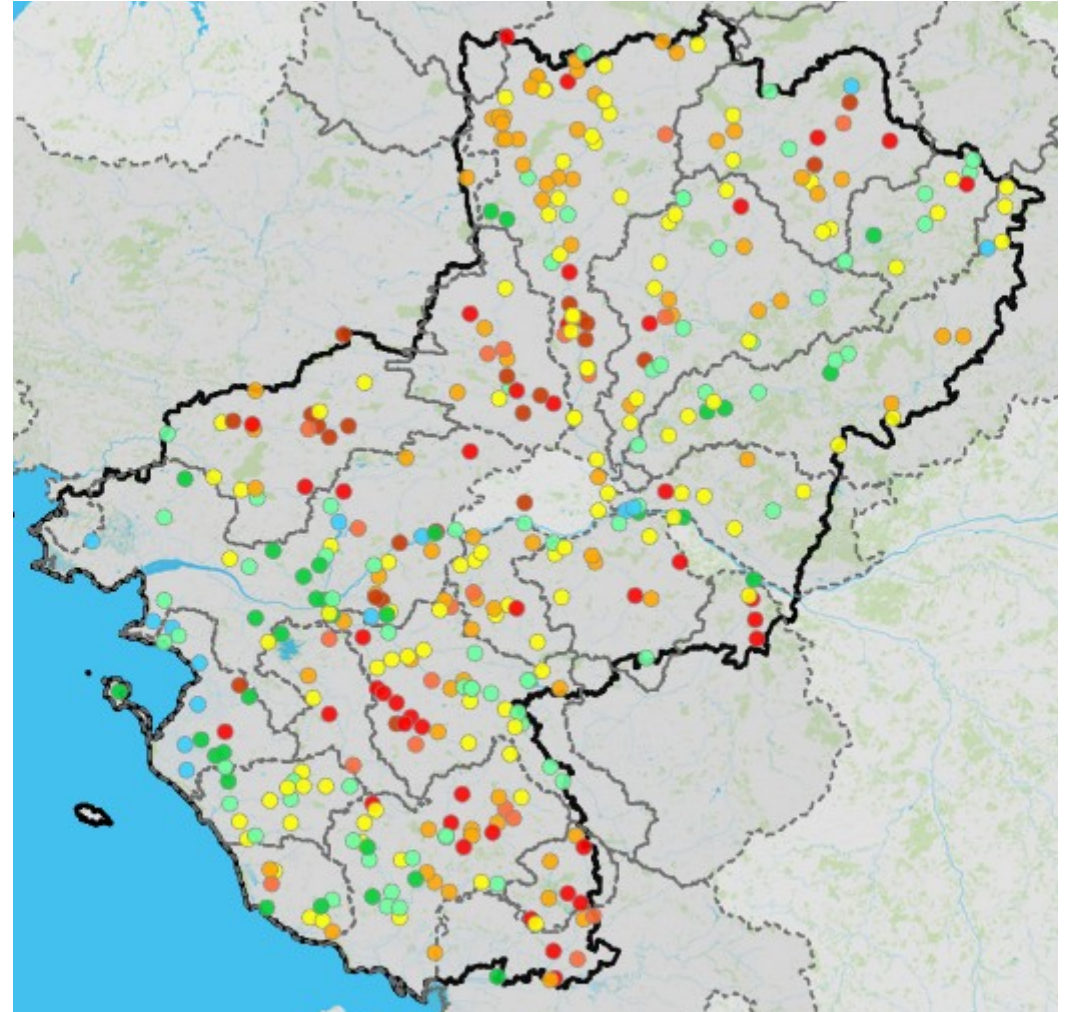
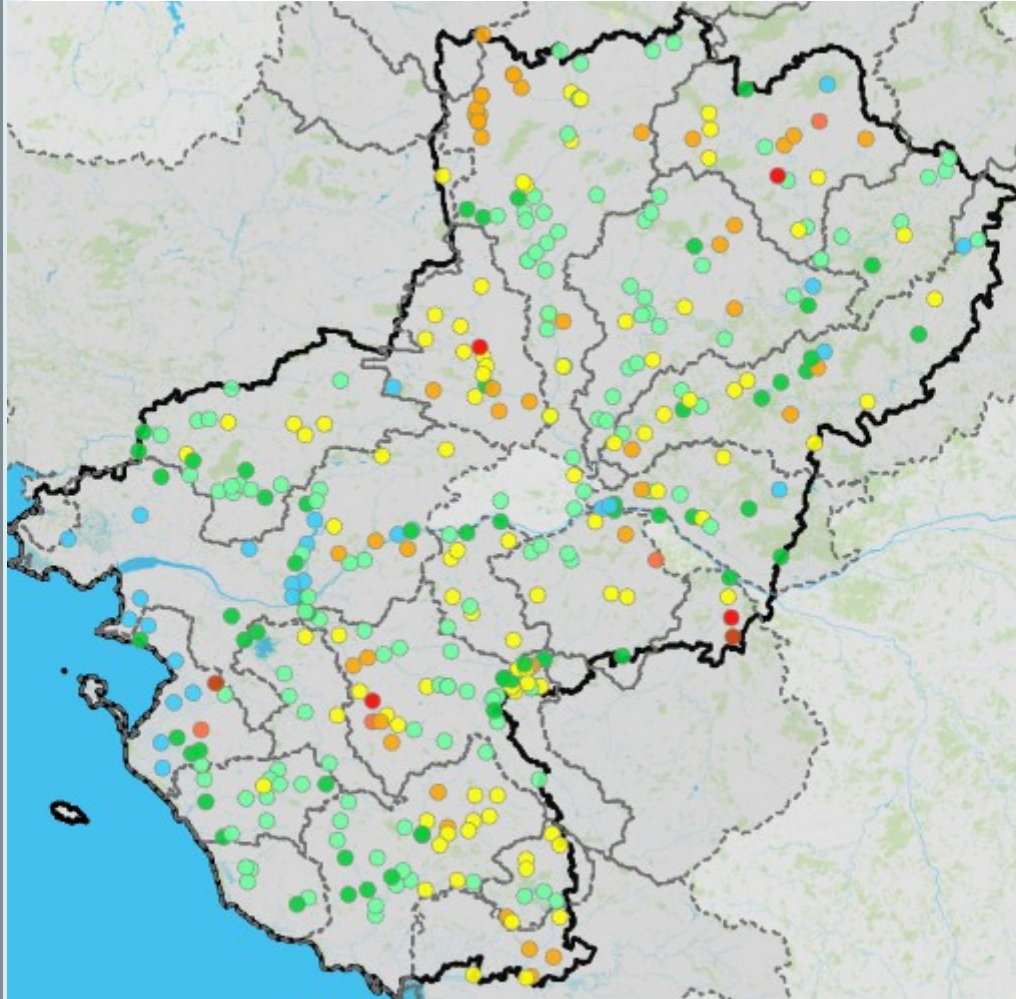
Des conséquences lourdes

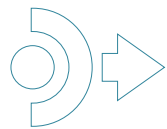
La dégradation de la ressource en eau peut avoir de nombreuses conséquences qu'elles soient sanitaires (alimentation en eau potable), économiques (conchyliculture, agriculture, industrie) ou encore environnementales (érosion de la biodiversité).

Ces conséquences pourraient s'aggraver dans le futur du fait du changement climatique.



Exemple : évolution des concentrations en nitrates dans les eaux superficielles 2015/2018





L'eau, priorité de l'État

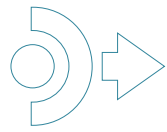


Une mobilisation sur le territoire

- Animation, instruction et contrôle de dossiers, surveillance des milieux aquatiques, financement de projets (Contrat Territorial Eau), etc.

Une nouvelle dynamique impulsée en 2018

- 2018 : Feuille de route interne aux services et opérateurs de l'Etat : identification des freins existants, priorisation des actions, meilleure mise en cohérence des moyens techniques, stratégiques et financiers
- 2019 : Élaboration d'une stratégie partagée avec la Région



L'eau, priorité de la Région



Depuis la session de juillet 2017

« L'Eau, une priorité du mandat régional »

- Aides à l'élaboration des SAGE et à leur mise en œuvre par les CRBV
- Soutien au programme de restauration de la Loire (CLA)
- 1^{ère} Convention de partenariat avec l'agence de l'eau
- De nouvelles instances de gouvernance régionale pour l'eau
- Portage d'un projet intégré Eau dans le cadre du LIFE
- Renforcement de la prise en compte de l'enjeu Eau dans le SRADDET
- Candidature à attribution des missions d'animation et de concertation

Un engagement commun Etat-Région

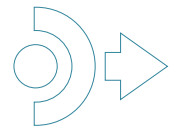


Inscription d'un volet « Eau » dans le
Contrat d'avenir avec l'État

**CONTRAT D'AVENIR
DES PAYS DE LA LOIRE**

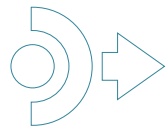
- Création d'un Programme des Interventions Territoriales de l'Etat (PITE) ;
- Forte mobilisation de l'Agence de l'eau en région ;
- Élaboration d'un plan Eau Etat-Région partagé.

Mise en place de la conférence ligérienne de l'eau



Plan « Eau » État- Région

1. Mieux mobiliser autour de la reconquête de la ressource en eau
 - 8 engagements
2. Améliorer la gouvernance de l'eau et mieux articuler les différentes politiques
 - 15 engagements
3. Accélérer la mise en œuvre des projets
 - 14 engagements



Mieux mobiliser

autour de la reconquête de la ressource en eau

- **Mieux connaître pour un diagnostic partagé**

E1 : Mettre en place un observatoire régional de l'eau

E2 : Améliorer l'état des connaissances sur les zones humides, les haies, les plans d'eau, les drainages, les prélèvements

E3 : Constituer et mobiliser un groupe d'expertise scientifique

- **Mieux communiquer et sensibiliser**

E4 : Définir et mettre en œuvre un plan de communication à destination du grand public, des élus et des professionnels

- **Former pour mieux agir**

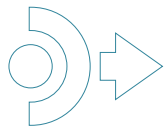
E5 : Engager une dynamique partenariale de formation

E6 : Renforcer l'appui aux établissements d'enseignement pour favoriser l'émergence de projets éducatifs sur l'eau

E7 : Organiser des temps d'échanges techniques notamment à destination des bureaux d'études, des services des collectivités et de l'État, des professionnels

- **Rechercher l'engagement et la mobilisation de tous**

E8 : Élaborer une charte d'engagement avec les acteurs régionaux pour une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans les politiques et projets développés en région



Améliorer la gouvernance et mieux articuler les différentes politiques

- **Améliorer la gouvernance de l'eau**

E9 : Mettre en place et s'impliquer dans une gouvernance renouvelée dans le domaine de l'eau

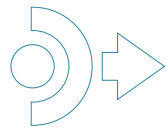
E10 : Exercer les missions d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau (Région)

- **Contribuer à une meilleure synergie des politiques publiques**

E11 : Renforcer la prise en compte des enjeux de l'eau dans l'exercice des compétences régionales (Région)

E12 : Développer et améliorer la prise en compte des critères liés à l'eau dans les appels à projets régionaux

E13 : Développer des synergies entre les politiques portées par l'État et la Région en matière d'environnement et d'économie



Améliorer la gouvernance et mieux articuler les différentes politiques

Aménagement du territoire

E14 : Faire de l'eau un enjeu fort du SRADDET (Région)

Développement économique

E15 : Renforcer la prise en compte des enjeux de l'eau dans le soutien apporté aux entreprises (Région)

E16 : Soutenir l'évolution des systèmes agricoles vers des systèmes agroécologiques

E17 : Accompagner les initiatives régionales sur la mise en place de PSE

E18 : Mobiliser des opérateurs économiques de la transformation agricole et agro-alimentaire

Biodiversité

E19 : S'engager dans la démarche Ligerbocage qui vise à mettre en commun différents outils afin de soutenir les actions sur les haies

E20 : Soutenir la conservation des marais littoraux et le maintien de leurs fonctionnalités

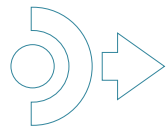
E21 : Mobiliser les moyens alloués au partenariat régional pour le développement des TEN et des EEN

Littoral

E22 : Favoriser la prise en compte des spécificités littorales dans les différentes politiques régionales (Région)

Recherche et innovation

E23 : Mobiliser le réseau des acteurs ligériens pour faire émerger des projets R&I dans le domaine de l'eau



Accélérer la mise en œuvre des projets de territoire

Renforcer l'accompagnement des territoires

- Aide à la structuration des collectivités

E24 : Accompagner sur les plans technique et réglementaire l'émergence de maîtrises d'ouvrage opérationnelles

- Accompagnement autour des priorités régionales

E25 : Mobiliser les collectivités sur les priorités territoriales (notamment celles des SAGE et des PAOT)

E26 : Renforcer le positionnement des SAGE sur les bassins versants

E27 : Accompagner les porteurs de projets sur le volet réglementaire (État)

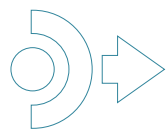
E28 : Élaborer une stratégie régionale sur les captages prioritaires

E29 : Accompagner les territoires menant des démarches visant à améliorer la gestion quantitative de la ressource

- Meilleure lisibilité de la réglementation

E30 : poursuivre la démarche d'amélioration et d'harmonisation des arrêtés cadre sécheresse (État)

E31 : Poursuivre l'harmonisation des doctrines d'instruction (État)



Accélérer la mise en œuvre des projets de territoire

Faciliter l'accès au financement public

- Par la simplification administrative des outils financiers

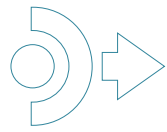
E32 : Déployer un outil de financement unique : le Contrat territorial Eau (CT Eau)

- Par l'augmentation des budgets consacrés à l'eau

E33: Augmenter le budget de la Région consacré au soutien à l'ingénierie et aux programmations

E34 : Soutenir la dynamique d'ouverture de nouveaux territoires pour la contractualisation de MAEC

E35 : Veiller à ce que les enjeux régionaux soient bien pris en compte dans les futures programmations des fonds européens



Accélérer la mise en œuvre des projets de territoire

Renforcer l'approche collective autour de projets structurants

- Restaurer le lit de la Loire

E36 : Mobiliser les financements de l'État et de la Région pour la phase de travaux du CLA

- Projet Life Revers'eau

E37 : Porter une nouvelle candidature au programme Life et soutenir la dynamique collective mise en place

Plan **ÉTAT - RÉGION** pour la reconquête de la ressource en eau en Pays de la Loire

RÉUNION DATE



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

